



Rapport d'Orientation Budgétaire 2026
Conseil municipal du 16 décembre 2025

1.	LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE	3
a.	Définition	3
b.	Calendrier et communication.....	3
2.	LE CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET PRIMITIF 2026.....	4
a.	Les perspectives de l'économie internationale et nationale	4
b.	Les éléments financiers du conseil régional et du conseil départemental.....	5
c.	Les éléments financiers de la COMPA	5
3.	LE BUDGET D'OUDON : LA SITUATION AU 31/12/2025.....	6
a.	Rappel des objectifs.....	6
b.	Résultat global.....	8
c.	Analyse pluriannuelle rétrospective	12
d.	Comparaison avec les Communes de même strate de population	14
e.	Les ratios financiers	15
f.	Section d'investissement : analyse	16
g.	Budget immobilier.....	19
4.	LES ELEMENTS DE PREPARATION DU BP 2026	21
a.	Lettre de cadrage	21
b.	Analyse de la dette	21
c.	Fiscalité – prospective	23
d.	Evolution des dépenses et des recettes	23
e.	Plan Pluriannuel de fonctionnement (PPF)	24
f.	Plan pluriannuel d'investissement (PPI)	24
g.	Autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP)	27
h.	Budget Annexe Immobilier	27
i.	Actions à Engager	28
	ANNEXES :.....	29

1. LE DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

a. Définition

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) constitue une étape importante du cycle budgétaire annuel des collectivités publiques. Il permet de discuter des orientations budgétaires et d'informer les élus sur sa situation financière. Il s'appuie sur ce présent Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) qui doit préciser les orientations budgétaires pour l'année à venir, les engagements pluriannuels envisagés et la structure et gestion de la dette.

Ce débat a pour objet de préparer l'examen du budget. Il participe à l'information des élus et peut également jouer un rôle important en direction des habitants.

Le débat d'orientation budgétaire constitue par conséquent un exercice de transparence vis-à vis de la population.

Pour les collectivités de plus de 3 500 habitants et ayant adopté le référentiel M57, l'article L.5217- 10-4 du CGCT précise que la présentation des orientations budgétaires doit intervenir dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget pour les Communes.

La tenue d'un débat portant sur les orientations générales du budget des collectivités territoriales est rendue obligatoire depuis la loi du 6 février 1992.

Le DOB doit répondre à deux objectifs :

- Analyser l"évolution des dépenses réelles de fonctionnement, exprimées en valeur, en comptabilité générale de fonctionnement ;
- Analyser l'évolution du besoin de financement annuel calculé comme les emprunts minorés des remboursements de dette.

Le rapport doit comporter (articles L. 2312-1, D. 2312-3 et L.5211-36 du CGCT) :

- les orientations budgétaires dont les hypothèses de prévisions sont étayées en matière fiscale, de tarification, de subventions et sur les relations financières avec le groupement de rattachement
- les engagements pluriannuels envisagés, basés sur les prévisions de dépenses et de recettes et les orientations en matière d'autorisation de programme
- les informations sur la structure et la gestion de l'encours de dette et le profil visé de l'encours pour la fin de l'exercice.

Ces orientations doivent permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, d'épargne nette et de l'endettement à la fin de l'exercice budgétaire.

Les informations dans le présent document ont un caractère informatif.

b. Calendrier et communication

Le DOB a été préparé entre autres par les Commission Finances en date du 18 et 27 novembre 2025.

Le budget primitif sera voté au cours d'une séance de Conseil municipal ultérieure et distincte.

La jurisprudence administrative rappelle que le DOB est une délibération à formalité substantielle : aucune délibération adoptant le budget primitif de la collectivité ne peut être tenue en amont de celui-ci sous peine d'être entachée de nullité.

A Oudon, le vote du budget communal et des budgets annexes (Comptes financiers Uniques et budgets primitifs) est programmé lors de la séance du Conseil municipal du 11 février 2026.

Le présent ROB est transmis par la Commune au Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal.

Le rapport est mis à la disposition du public dans les quinze jours suivants la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Le public est avisé de cette mise à disposition par tout moyen.

2. LE CONTEXTE D'ELABORATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

a. Les perspectives de l'économie internationale et nationale

Les informations financières rassemblées dans ce chapitre sont principalement issues d'un rapport d'analyse fourni par notre partenaire SFP.

L'exercice prospectif s'avère délicat depuis plusieurs années, tant la situation nationale et internationale est incertaine et évolue rapidement. Pour 2026, il est particulièrement compliqué par les conditions d'élaboration du projet de loi de finances (PLF).

L'ancien Premier ministre, François BAYROU, a présenté, mardi 15 juillet 2025, à Paris, un plan pluriannuel pour rééquilibrer les comptes publics avec l'objectif de réaliser 43,8 milliards d'économies et de ramener le déficit à 4,6 % du PIB en 2026 avec la contribution des collectivités.

Depuis François BAYROU a démissionné et le nouveau premier ministre Sébastien LECORNU est chargé de faire adopter une loi de finances pour le pays.

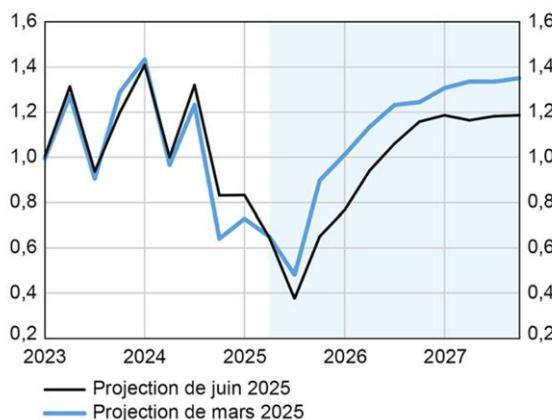
Selon les dernières projections du Fonds monétaire international (FMI), la croissance mondiale devrait connaître un léger ralentissement au cours des deux prochaines années. Après une progression estimée à 3,3 % en 2024, le rythme de croissance s'établirait à 3,0 % en 2025 et 3,1 % en 2026, soit un niveau inférieur à la moyenne observée avant la pandémie (3,7 %).



La croissance française demeure modérée mais résiliente. Après un premier semestre 2025 marqué par une progression de 0,3 % du PIB au deuxième trimestre, la Banque de France anticipe une croissance annuelle moyenne d'environ +0,7 %.

Graphique 1 : Croissance du PIB réel

(glissement annuel de séries trimestrielles, en %)



Sources : Insee jusqu'au premier trimestre 2025, projections Banque de France sur fond bleuté.

L'année 2026 s'annonce comme une année de transition politique et budgétaire. Traditionnellement marquée par une baisse des investissements liée au renouvellement des équipes municipales et intercommunales, cette période aurait dû permettre une phase de reconstitution de la trésorerie et une stabilisation des finances locales après un cycle d'investissement soutenu.

Toutefois, le contexte économique et budgétaire national vient bouleverser ces équilibres.

La participation des collectivités locales au redressement des comptes publics nationaux, conjuguée à la hausse des charges de fonctionnement et à la faible dynamique des recettes fiscales, rend l'exercice particulièrement délicat.

Les premiers arbitrages gouvernementaux, présentés à l'été 2025, fixent un objectif de déficit public ramené à 4,6 % du PIB en 2026 (contre 5,4 % en 2025). L'effort demandé aux collectivités territoriales s'élèverait à environ 5,3 milliards d'euros, soit 13 % de l'effort global, hors mesures sociales et retraites.

L'exercice 2026 s'annonce atypique :

- Les investissements diminueront logiquement avec la fin du cycle électoral,
- Les recettes de fonctionnement resteront contraintes,
- Et la masse salariale subira une pression durable liée à la CNRACL.

Les marges de manœuvre financières du bloc communal dépendront donc de la capacité à maîtriser les charges, à optimiser la gestion de la dette et à mobiliser l'épargne reconstituée au fil du mandat.

Dans ce contexte, la trajectoire budgétaire devra concilier soutenabilité financière, anticipation des réformes nationales et capacité d'investissement local, notamment en matière de transition écologique et de services publics de proximité.

b. Les éléments financiers du conseil régional et du conseil départemental

En cohérence avec les orientations des grandes collectivités de référence, le Conseil régional des Pays de la Loire va adopter en décembre 2025 son budget 2026, d'un montant de près de deux milliards d'euros, marqué par une politique de rigueur et de réduction des dépenses de fonctionnement afin de préserver la capacité d'investissement sans recours à l'augmentation des impôts.

De son côté, le Conseil départemental de Loire-Atlantique débattra en février 2026 d'un budget primitif placé sous le signe de fortes contraintes financières, liées à la progression des dépenses sociales et à l'absence de nouvelles ressources fiscales.

c. Les éléments financiers de la COMPA

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA), qui regroupe 20 communes et 71 163 habitants, met en œuvre un projet de territoire structuré autour de quatre axes : attractivité, développement économique, solidarités territoriales et transition écologique.

Sur le plan financier, la COMPA présente une situation globalement saine. Son potentiel fiscal (31,7 M€), soit 446 €/hab. La dette du budget principal a été totalement éteinte fin 2024 ; seule subsiste une dette de 3,63 M€ sur le budget assainissement, essentiellement à taux fixes. Les garanties d'emprunts, principalement au bénéfice du logement social, représentent un capital restant dû de 6,68 M€.

Les recettes fiscales (11,22 M€) et les compensations de l'État (13,66 M€) demeurent des ressources importantes et stabilisées. Les effectifs intercommunaux s'établissent à 155,6 ETP au 1er janvier 2025. Aucune nouvelle autorisation de programme n'a été ouverte en 2025, traduisant une volonté de maîtrise des engagements pluriannuels.

La solidarité financière du bloc intercommunal repose sur quatre leviers : l'attribution de compensation (7,99 M€), la Dotation de Solidarité Communautaire (4,59 M€), les fonds de concours (1,78 M€) et le FPIC (1,8 M€).

Pour la commune d'Oudon, ces mécanismes représentent 389 869 € de DSC, 22 872 € de FPIC. L'attribution de compensation est négative pour un montant de 44 698 €.

Des fonds de concours ont été attribués pour les projets suivants :

Objet	Subvention	Montant	Part de la subvention
Création du CTM	FDC 2021	215 000 €	17%
Ponton	FDC 2024-2026	62 400 €	25%
Rénovation NRJ mairie	FDC 2024-2026	42 083 €	21%
Rénovation NRJ école	FDC 2024-2026	187 200 €	9%
Centre de santé	FDC 2024-2026	187 200 €	29%

3. LE BUDGET D'OUDON : LA SITUATION AU 31/12/2025

a. Rappel des objectifs

Lors du vote du budget 2024, le Conseil municipal a décidé d'une augmentation de 25% des taux des taxes foncières, ce qui ramène les impôts locaux d'Oudon proches de la moyenne des communes équivalentes, alors que jusqu'à présent, les taxes oudonnaises étaient en dessous de cette moyenne.

Cette décision étant, le Conseil municipal, à travers une lettre du Maire adressées aux élus et aux services, en avril 2024, a décidé d'insister sur trois grandes règles à respecter dès 2024 et pour les années à venir :

Engagement n°1 : l'Anticipation : mise en place et tenue à jour régulière du Plan Prévisionnel de Fonctionnement (PPF) et du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) afin d'estimer l'impact pluriannuel de toute dépense, prévue ou imprévue, sur les finances de la Commune et la capacité à financer les nouveaux investissements souhaités. Le PPF doit en particulier prendre en compte les embauches de personnel, des charges d'entretien de nouveaux bâtiments ou encore les charges financières d'un emprunt.

Engagement n°2 : la Rigueur : mise en place d'un suivi mensuel, à l'échelle de chaque responsable de pôle, des dépenses réalisées et engagées, afin à ne pas devoir dépasser les budgets alloués à chaque article comptable. En parallèle, un échange au moins tous les deux mois doit avoir lieu spécifiquement sur ce sujet entre le responsable de pôle et l'adjoint référent.

Engagement n°3 : la recherche d'Economies : renforcement du réflexe pour les élus et les agents de recherche d'économies dans toutes les dépenses de fonctionnement et si besoin d'abandon de certaines actions, missions ou investissements.

En 2024, des économies ont déjà été réalisées :

- Suppression des colis des agents
- Optimisation des compteurs d'eau
- Optimisation des compteurs d'électricité
- Travail avec les fournisseurs des produits d'entretien
- Réduction du budget des vêtements de travail
- Suppression des machines à café
- Baisse du budget des fournitures administratives
- Achat d'occasion
- Les contrats de prestation de service et de maintenance ont été revus
- Suppression des abonnements de revues professionnelles
- Le contrat de la machine à affranchir – lettre verte uniquement
- Contrat télécommunication négocié
- Etude sur les déchets

- Etude sur la taxe foncière – remboursement auprès des commerçants
- Diminution du nombre de pages de l'Oudon Mag (de 32 à 24 pages)
- Diminution du nombre d'exemplaire imprimés
- Changement des contrats des copieurs
- Mise en place de compteurs pour les copies / N et B privilégié.
- Contrat de papier négocié
- Diminution de l'envoi de courrier – mail privilégié
- L'association de chasse et la Tour à Music – prise en charge des bennes lors des événements.

En 2025, un plan d'action d'économie a été rédigé.

La méthode fut la suivante :

- Proposition des services – travail avec les adjoints
- Travail au sein des commissions thématiques
- Présentation à la commission Finances du 18/11/2025

b. Résultat global

Les tableaux suivants donnent une vision de l'atterrissement financier de 2025 (Compte Financier unique - CFU provisoire).

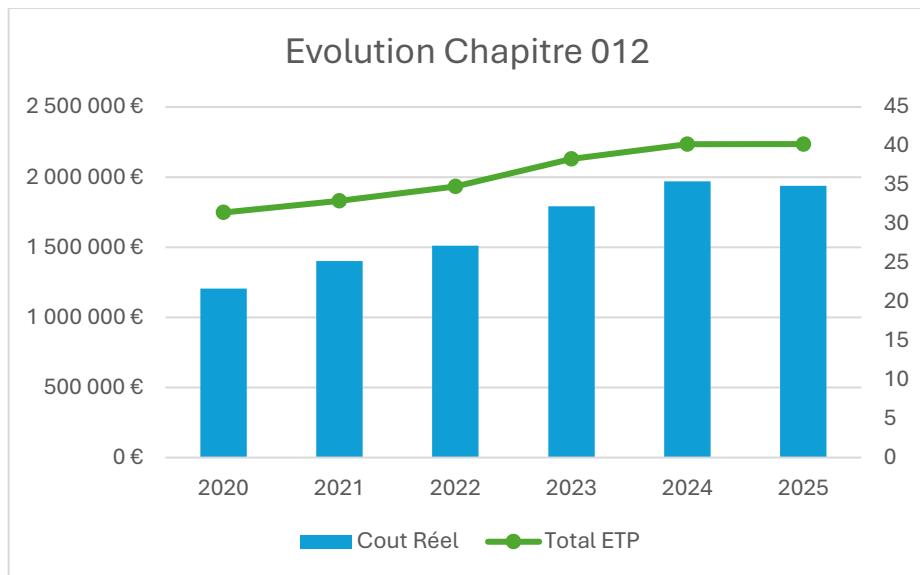
- Section de fonctionnement :

Dépenses fonctionnement	CA 2023	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025	Taux Exécution
011 - Charges à caractère général	961 971 €	1 081 978 €	1 222 935 €	1 208 000 €	99%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 799 897 €	2 003 463 €	2 065 000 €	2 032 000 €	98%
014 - Atténuations de produits	74 376 €	48 038 €	49 000 €	46 822 €	96%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	245 512 €	237 859 €	275 000 €	277 664 €	101%
65 - Autres charges de gestion courante	482 211 €	545 360 €	567 664 €	519 641 €	92%
66 - Charges financières	40 424 €	36 309 €	35 000 €	31 751 €	91%
67 - Charges spécifiques	- €	4 234 €	453 299 €	- €	0%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	- €	- €	5 000 €	- €	0%
TOTAL	3 604 391 €	3 957 241 €	4 672 899 €	4 115 878 €	

- Evolution par rapport au CFU 2024 :

	% Evol	Précisions
011 - Charges à caractère général	+12%	Augmentation des dépenses d'électricité +17% Petites fournitures : +60% pour les travaux faits en interne Entretien des bâtiments : +771%, en 2024, il y avait eu peu d'entretien de bâtiment. Entretien des véhicules : + 136% (ratrappage du retard des entretiens) Frais de Maintenance : +105% Frais de Formation : 61% (habilitations obligatoires, conduites) Fête et cérémonie : +25% (suite à la délibération du 21/03/25) Assurances : + 21% (Resp. Civile calculée sur la masse salariale) Pour certains comptes, le % est à la baisse : -Les imputations ont été affinées pour coller à la réalité -Baisse de frais en télécommunication -Montant des denrées pour Restaurant scolaire
012 - Charges de personnel	+1%	Voir graphique ci-après
014 - Atténuations de produits	-3%	Baisse d'un dégrèvement
65 - Autres charges de gestion courante	-5%	Frais d'inhumation pas utilisés en 2025 Participation au fonctionnement des classes ULIS hors commune : 2 enfants au lieu d'un + participation au frais de restauration scolaire : prévu 1000€ - dépenses 2 150€ Autres Charges : moins de sinistres par rapport à 2024
66 - Charges financières	-13%	

Au chapitre 012, l'année 2025 est une année pleine en termes d'effectif, les postes étant tous pourvus. Ce poste de dépenses est donc stable depuis 2024 :



Les frais de traitement des dossiers d'urbanisme facturés par la COMPA ont augmenté de 10 000€, ceci est dû à l'augmentation du cout du service ADS de la COMPA et la baisse du nombre de dossiers instruits.

Recettes fonctionnement	CA 2023	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025	Taux Exécution
013 - Atténuations de charges	42 145 €	74 759 €	94 800 €	91 856 €	97%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 036 €	- €	24 476 €	42 056 €	172%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	293 195 €	327 436 €	329 100 €	333 268 €	101%
73 - Impôts et taxes	467 703 €	574 517 €	556 017 €	550 558 €	99%
731 - Fiscalité locale	1 903 156 €	2 168 713 €	2 274 326 €	2 275 462 €	100%
74 - Dotations et participations	965 316 €	957 799 €	966 925 €	957 878 €	99%
75 - Autres produits de gestion courante	42 891 €	36 542 €	50 000 €	44 048 €	88%
76 - Produits financiers	3 €	17 €	- €	5 €	
77 - Produits spécifiques	27 355 €	13 443 €	300 €	7 620 €	2538%
TOTAL	3 755 799 €	4 153 226 €	4 672 899 €	4 302 750 €	

- Evolution par rapport au CFU 2024 :

	% Evol	Précisions
013 - Atténuations de charges	23%	Remboursement de frais de personnel en arrêt maladie
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2%	
73 - Impôts et taxes	-4%	Baisse du FPIC
731 - Fiscalité locale	5%	Augmentation des bases + Taux
74 - Dotations et participations	0%	
75 - Autres produits de gestion courante	21%	Versement d'un don par la paroisse

Le résultat de l'année s'établit donc à environ 187 000 €.

En ajoutant le résultat de fonctionnement reporté (376 955 €),

le résultat 2025 s'établit à 564 000 €.

- Section d'investissement :

Dépenses investissement	CA 2023	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025	Taux Exécution
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	14 036 €	24 476 €	42 056 €	172%
041 - Opérations patrimoniales	- €	- €	611 241 €	611 241 €	100%
16 - Emprunts et dettes assimilées	199 107 €	216 670 €	207 000 €	200 217 €	97%
20 - Immobilisations incorporelles	23 075 €	28 572 €	164 896 €	133 223 €	81%
204 - Subventions d'équipement versées	- €	- €	260 372 €	128 497 €	49%
21 - Immobilisations corporelles	929 653 €	789 677 €	489 104 €	451 521 €	92%
23 - Immobilisations en cours	166 953 €	13 347 €	2 839 474 €	631 955 €	22%
26 - Participations et créances rattachées à des participations	300 €	- €	- €	- €	
TOTAL	1 319 088 €	1 062 302 €	4 596 563 €	2 198 711 €	

Recettes investissement	CA 2023	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025	Taux Exécution
024 - Produits des cessions d'immobilisations	- €	- €	10 000 €	- €	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	237 859 €	245 512 €	275 000 €	277 664 €	101%
041 - Opérations patrimoniales	- €	- €	611 241 €	611 241 €	100%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	155 875 €	400 454 €	632 922 €	619 438 €	98%
13 - Subventions d'investissement	64 976 €	232 402 €	703 739 €	- €	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	- €	1 700 000 €	- €	0%
21 - Immobilisations corporelles	- €	14 946 €	4 212 €	4 212 €	100%
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	5 096 €	5 096 €	100%
27 - Autres immobilisations financières	100 €	- €	311 €	311 €	100%
TOTAL	458 810 €	893 314 €	4 596 563 €	1 517 962 €	

L'ensemble des investissements portés au budget ont été engagés. La Liste des investissements 2025 est en page 16.

Le résultat de l'année s'établit donc à environ – 680 750 €.

En ajoutant le résultat d'investissement reporté (654 041 €), le résultat s'établit à – 26 709 €.

c. Analyse pluriannuelle rétrospective

Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes	3 154 029 €	3 184 564 €	3 396 645 €	3 755 799 €	4 153 226 €	4 302 750 €
Dépenses	2 461 230 €	2 923 096 €	2 992 891 €	3 604 391 €	3 957 241 €	4 113 205 €
Résultat de l'année	692 799 €	261 468 €	403 754 €	151 409 €	195 985 €	189 545 €
Dotation Amortissements	114 573 €	159 811 €	124 866 €	245 512 €	237 859 €	277 664 €
CAF brute	807 372 €	421 279 €	528 619 €	396 921 €	433 844 €	464 536 €

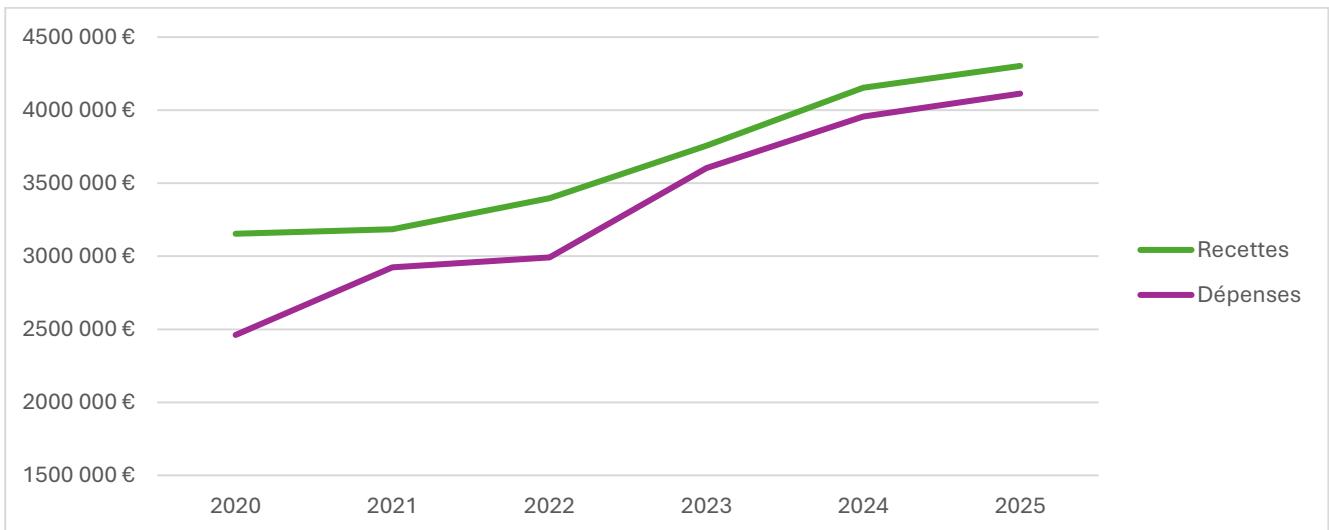
Remboursement capital	204 509 €	151 824 €	178 340 €	216 670 €	199 107 €	200 217 €
% CAF brute pour Remb Dette	25%	36%	34%	55%	46%	43%
CAF NETTE	602 863 €	269 456 €	350 279 €	180 251 €	234 737 €	264 319 €
Objectif CAF (15% des recettes)	473 104 €	477 685 €	509 497 €	563 370 €	622 984 €	645 412 €
Ecart (+ ou -)	129 759 €	-208 229 €	-159 218 €	-383 119 €	-388 247 €	-381 094 €

Désendettement en année CAF	1 ans 6 mois	2 ans 6 mois	5 ans 9 mois	7 ans 10 mois	6 ans 3 mois	5 ans 3 mois
-----------------------------	--------------	--------------	--------------	---------------	--------------	--------------

Calcul de la CAF brute : résultat de l'année + les amortissements

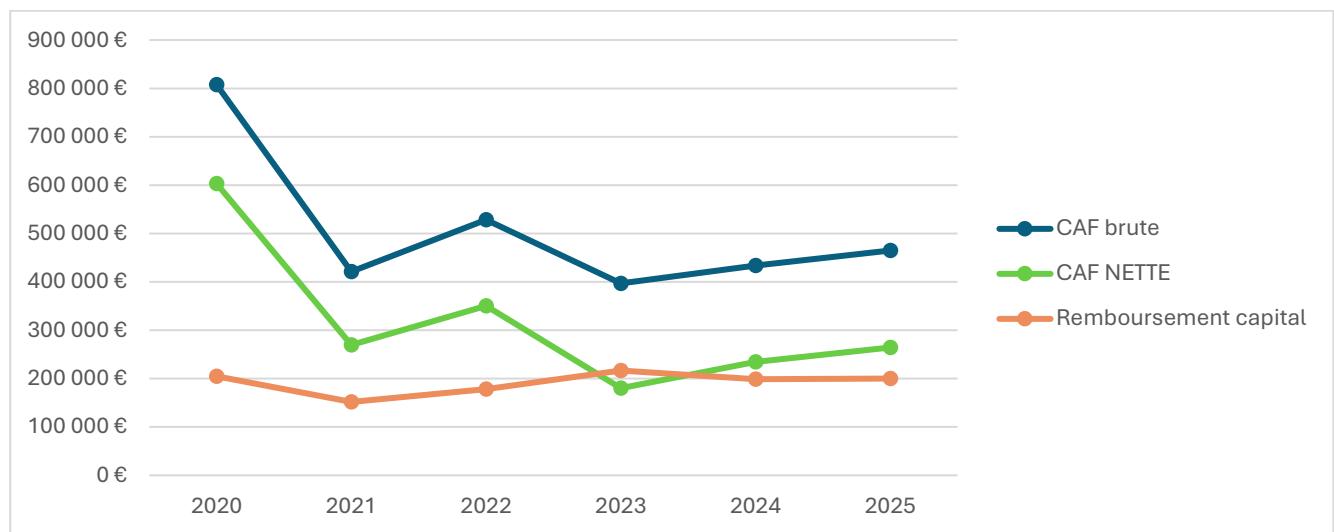
Calcul de la CAF nette : CAF brute moins le remboursement du capital des emprunts de l'année

Evolution du Fonctionnement :



Depuis 2023, l'écart entre les recettes et les dépenses se réduit. Pour atteindre, l'objectif CAF (15% des recettes), il faudrait augmenter les recettes (Fiscalité ? Tarifs communaux ?) et diminuer les dépenses de fonctionnement.

Evolution de la CAF :



Pour augmenter la CAF nette, il faudrait diminuer le remboursement du capital des emprunts.

d. Comparaison avec les Communes de même strate de population

Chaque année, le Service de Gestion Comptable nous fournit une fiche financière. Cette fiche nous permet de comparer des ratios entre communes par strate.

Les chiffres doivent être étudiés avec précaution car chaque collectivité a ses spécificités.

Fiche financière 2024 (strate 3 500 à 5 000 Habitants) :

	montant en €	Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
		Commune	Département	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	4 030 429	1 006	1 264	1 150	1 233
Produits de fonctionnement CAF	4 017 229	1 003	1 209	1 100	1 195
dont : Impôts locaux	2 165 373	541	553	490	552
Fiscalité reversée par les GFP	345 746	86	162	141	148
Autres impôts et taxes	184 073	46	62	53	80
Dotation globale de fonctionnement	851 398	213	181	184	160
Autres dotations et participations	106 401	27	122	105	101
dont : FCTVA	20 386	5	3	3	3
Produits des services et du domaine	327 436	82	93	85	97
Total des charges de fonctionnement = B	3 834 444	957	1 081	977	1 084
Charges de fonctionnement CAF	3 596 585	898	957	862	979
dont : Charges de personnel (montant net)	1 928 704	482	522	452	530
Achat et charges externes (montants nets)	1 068 806	267	288	271	302
Charges financières	36 309	9	12	13	18
Subventions versées	362 020	90	55	49	54
Contingents	20 194	5	38	36	29
Résultat comptable = A - B = R	195 985	49	184	174	149
Capacité d'autofinancement brute = CAF	420 644	105	252	238	217

Produits Fonctionnement	Impôts locaux	Charges de fonctionnement	Charges de personnel
-20%	-2.2%	-11.4%	-7.7%

Les recettes de fonctionnement sont en dessous de la moyenne de la strate (-20%). Cela est dû aux bases de la Taxe Foncière bâtie qui s'élève à 654 €/hab à Oudon pour une moyenne de la strate départementale de 1 302 €, soit la moitié. Et la base de Taxe Foncière non bâtie est de 30 € contre une moyenne de 42 €.

Cela vient du fait que les valeurs locatives ont été fixées pour la dernières fois en 1970 et qu'à cette époque la commune était rurale. Cette situation est tout à fait similaire à celles de bon nombre de communes des pays d'Ancenis, Blain, Nozay et Châteaubriant.

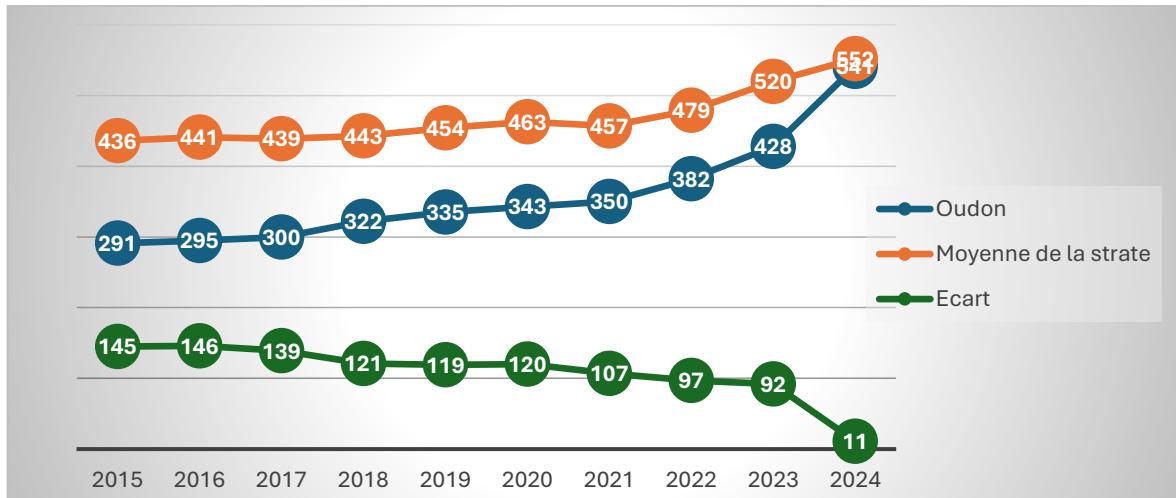
Par ailleurs la fiscalité reversée par la COMPA est de 86 € contre une moyenne de 162 €. Les produits fiscaux sont donc globalement inférieurs à la moyenne de la strate ce qui engendre une compression des charges de fonctionnement.

Il y a une décorrélation entre le revenu des ménages et ces valeurs locatives : le revenu fiscal moyen par ménage dans la commune est de 35 084 € contre une moyenne de la strate de 30 943 €.

Nous maîtrisons nos dépenses, très largement en dessous de la moyenne, y compris les charges de personnel.

La Commune ne peut plus trop jouer sur le levier « fiscalité » pour améliorer notre CAF : le graphique ci-après montre que Oudon atteint presque la moyenne de la strate (11 points d'écart en 2024).

L'évolution de l'écart de la fiscalité par habitant est la suivante :



e. Les ratios financiers

Les **ratios** financiers sont tous respectés, même si certains sont à surveiller : le taux d'épargne brut diminue et s'approche du seuil minimum.

Equilibre financier global	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Charge de fonctionnement + remboursement de la dette / Produits réels fonctionnement	0,78	0,96	0,90	1,02	0,94	0,90

Le seuil d'alerte se déclenche si ce ratio est supérieur à 1 pendant 2 exercices successifs.

L'épargne brute (EB) :	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taux : épargne brute/ Recettes réelles fonctionnement	31%	20%	24%	25%	10%	10%

Le seuil minimum est compris entre 7 et 8%.

Rigidité des charges de structures	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Charges de personnel +annuité de la dette / produits de fonctionnement	0,46	0,51	0,51	0,49	0,51	0,51

Le seuil est de 0,59 sur 2 ans.

f. Section d'investissement : analyse

En 2025, la Commune a investi 1,24 M€ (factures payées) en plus des 200 k€ de remboursement de capital d'emprunt, soit un taux d'exécution de 47%.

Certaines dépenses engagées dans l'année 2025 (au total 1,82M€) feront l'objet de restes à réaliser au 31/12/2025, les travaux n'étant pas terminés => cela représente un montant ≈ 586 k€ auxquels, il faut ajouter les AP/CP.

Le montant des restes à réaliser au 31/12/2015 est susceptible d'évoluer puisque certaines factures seront réglées avant la fin de l'exercice.

Liste des Investissements 2025 :	Somme de Réalisé : Payé + Engagé	Factures payées en 2025	Reste engagé au 02/12/2025
0 - Services généraux	555 303 €	290 521 €	264 781 €
GRILLE AFFICHAGE POULTIERE	472 €	- €	472 €
POSE DE TEMOIN BATIMENT PLACE DU HAVRE	3 720 €	3 720 €	- €
REEMPLACEMENT DES VITRAGES - GARE	4 614 €	4 614 €	- €
VEHICULE TRIBENNE ISUZU M21	47 880 €	47 880 €	- €
REALISATION PGO - CŒUR DE BOURG	73 750 €	54 775 €	18 975 €
ANNONCES LEGALES	821 €	821 €	- €
LOGICIEL CIMETIERE	5 438 €	- €	5 438 €
INFORMATIQUE MAIRIE	23 381 €	18 318 €	5 062 €
INVENTAIRE CIMETIERE PHASE 1 et 2	17 764 €	17 764 €	- €
REPRISES CONCESSIONS	18 840 €	18 840 €	- €
OUTILLAGE SERVICES TECHNIQUES	30 039 €	26 948 €	3 090 €
PC MAIRIE	4 581 €	4 581 €	- €
MOBILIER MAIRIE	3 534 €	2 850 €	684 €
RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE	236 159 €	9 540 €	226 619 €
ACHAT PARCELLE + FRAIS ACTE	5 386.€	5 386 €	- €
MENUISERIES GARE	21 658 €	21 658 €	- €
TRAVAUX EGLISE	5 630 €	5 630 €	- €
MATERIEL ECOLE	597 €	597 €	- €
TELEPHONE	1 007 €	1 007 €	- €
SALLE DES MOISSONS	10 788 €	10 788 €	- €
CAPTEURS CO2	2 514 €	2 514 €	- €
CREATION CTM (uniquement MOE)	26 792 €	22 352 €	4 440 €
AUTRES MATERIEL	4 023 €	4 023 €	- €
RESTAURATION REGISTRES ETAT-CIVIL	5 004 €	5 004 €	- €
ISOLOIR PMR - URNES	900 €	900 €	- €
2 - Enseignement	284 561 €	270 278 €	14 263 €
PORTAIL FAMILLE CONCERTO	4 620 €	4 600 €	- €
TRAVAUX VEGETALISATION COUR ECOLE	10 008 €	936.00 €	9 072 €
MOBILIER ECOLE	2 114 €	2 114 €	- €
PREAU ECOLE JULES VERNE	237 635 €	237 635 €	- €
MATERIEL RESTAURANT SCOLAIRE	12 736 €	11 782 €	953 €
TRAVAUX ECOLE	8 592 €	6 333 €	2 258 €
ESTIMATION TX RENOV NRJ ECOLE	3 600 €	3 600 €	- €
MATERIEL ECOLE	3 275 €	3 275 €	- €
ORDINATEURS PORTABLES ECOLE JULES VERNE	1 978 €	- €	1 978 €
3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	375 123 €	232 011 €	143 112 €

MATERIEL COMPLEXE SPORTIF	5 690 €	4 330 €	1 360 €
MATERIEL TERRAIN FOOT	3 396 €	3 396 €	- €
REPARATION TERRAIN FOOT	4 726 €	- €	4 726 €
SAVOIR ROULER	5 929 €	5 929 €	- €
ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOTBALL	115 546 €	57 693 €	57 852 €
COURTS DE TENNIS	133 317 €	133 317 €	- €
BIBLIOTHEQUE	1 440.00 €	1 440 €	- €
CMJ TYROLIENNE	20 717.40 €	20 717 €	- €
FOYER DES JEUNES	82 364.51 €	3 190 €	79 173 €
KITS SECOURISME	1 995.43 €	1 995 €	- €
4 - Santé et action sociale	602.37 €	602 €	- €
MOBILER RPE	602.37 €	602 €	- €
5 - Aménagement des territoires et habitat	224 477.53 €	188 536 €	35 941 €
MODIFICATION PLU	22 637.93 €	11 699 €	10 938 €
ANNONCES LEGALES	2 574.99 €	2 574 €	- €
ETUDE SITE BELLEVUE	60 278.12 €	60 278 €	- €
ACHAT PARCELLE + FRAIS ACTE	89 479.09 €	89 479 €	- €
PLAFOND LUMINEUX	3 314.16 €	3 314 €	- €
RELAMPING	11 307.09 €	- €	11 307 €
TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	34 886.15 €	21 189 €	13 696 €
6 - Action économique	59 319.05 €	38 116 €	21 202 €
Assistance Maitrise Ouvrage Fouschard	6 000.00 €	- €	6 000 €
LOCALISATION RESEAUX - CAMPING ET GARE	1 632.00 €	- €	1 632 €
PODIUM - SCENE DE 43.20M ²	11 274.00 €	11 274 €	- €
BORNE LIGERIA PLAQUE DIBOND	114.00 €	114 €	- €
PANNEAUX INFORMATIONS	1 410.83 €	1 410 €	- €
SCULPTURES	13 940.00 €	3 500 €	10 440 €
LA PILARDIERE	17 993.52 €	16 261 €	1 732 €
PLAN D'EAU	4 170.00 €	2 772 €	1 398 €
TOUR D'ODON	2 784.70 €	2 784 €	- €
8 - Transports	322 257.63 €	215 402 €	106 854 €
AMENAGEMENT RUE DE LA GARE	8 592.00 €	8 592 €	- €
ETUDE FAISABILITE GARE	3 960.00 €	3 960 €	- €
PORTAIL - DEPOT DE LA LOIRE	2 167.20 €	2 167 €	- €
RADARS PEDAGOGIQUES MOBILES X2	4 258.58 €	4 258 €	- €
SANITAIRES PUBLICS - PARKING DU PORT	45 950.40 €	45 950 €	- €
SEPARATEUR DE VOIE SQUALE	1 399.31 €	1 399 €	- €
TRAVAUX VOIRIE	31 360.07 €	27 143 €	4 216 €
GARDE CORPS SOUS RESEAU SNCF	1 716.00 €	1 716 €	- €
PASSERELLE DU HAVRE	85 378.20 €	- €	85 378 €
PLACE ST MARTIN	14 482.44 €	14 482 €	- €
TRAVAUX DE VOIRIE	38 208.00 €	38 208 €	- €
TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	34 975.74 €	17 716 €	17 259 €
TRAVAUX RESEAU ELECTRIQUE	32 297.90 €	32 297 €	- €
SIGNALISATION	17 511.79 €	17 511 €	- €
Total général	1 821 645 €	1 235 468 €	586 156 €

Rétrospective des investissements :

Investissement	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Capital des Emprunts	204 509 €	151 824 €	178 340 €	216 670 €	199 107 €	200 217 €
Dépenses Investissement	253 916 €	2 120 335 €	1 147 185 €	831 596 €	1 119 981 €	1 345 197 €
Evol / N-1		735%	-46%	-28%	+35%	+20%

Depuis 2021, la collectivité a investi 1,31 M€ par an en moyenne.

g. Budget immobilier

- Section de fonctionnement

Dépenses fonctionnement	CA 2023	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025	Taux Exécution
011 - Charges à caractère général	60 977 €	60 764 €	95 200 €	94 031 €	99%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	- €	16 800 €	20 000 €	19 753 €	99%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	259 003 €	41 482 €	50 000 €	43 161 €	86%
65 - Autres charges de gestion courante	2 152 €	5 715 €	43 500 €	0,24 €	0%
66 - Charges financières	59 316 €	54 888 €	49 000 €	43 155 €	88%
67 - Charges spécifiques	980 €	- €	38 497 €	- €	0%
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	- €	- €	5 000 €	- €	0%
TOTAL	382 429 €	179 649 €	301 197 €	200 100 €	

Recettes fonctionnement	CA 2023	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025	Taux Exécution
002 - Résultat de fonctionnement reporté	- €	- €	48 897 €		0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	74 770 €	- €	- €	- €	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 155 €	5 869 €	6 000 €	3 200 €	53%
74 - Dotations et participations	87 €	- €	- €	- €	
75 - Autres produits de gestion courante	254 790 €	247 931 €	245 800 €	248 000 €	101%
77 - Produits spécifiques	180 787 €	524 €	500 €	- €	0%
78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	557 €	- €	- €	- €	
TOTAL	517 146 €	254 324 €	301 197 €	251 200 €	

Au chapitre 011, les dépenses ont augmenté de 55%. Nous avons profité des changements de locataires pour restaurer les logements (peintures, sols, plomberie).

Au chapitre 012, le budget principal facture le temps agent consacré à gestion du parc immobilier (administratif, technique...).

Au chapitre 042, les dépenses sont stables.

Les admissions en non-valeur sont quasiment nulles en 2025.

Le résultat de l'année du Budget Annexe Immobilier est d'environ 51 100 €.

En ajoutant le montant du résultat de fonctionnement reporté (48 897 €), nous arrivons à un résultat de 100 000 €.

- Section d'investissement

Dépenses investissement	CA 2023	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025	Taux Exécution
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	74 770 €	- €	- €	- €	
16 - Emprunts et dettes assimilées	231 347 €	212 288 €	1 920 000 €	215 714 €	11%
21 - Immobilisations corporelles	10 913 €	64 405 €	90 559 €	14 951 €	17%
23 - Immobilisations en cours	28 907 €	1 800 €	1 215 401 €	34 032 €	3%
27 - Autres immobilisat° financières	- €	113 €	- €	- €	
TOTAL	271 167 €	278 492 €	3 225 960 €	264 697 €	

Recettes investissement	CA 2023	CFU 2024	BP 2025	CFU 2025	Taux Exécution
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €	1 707 851 €	- €	0%
024 - Produits des cessions d'immobilisations	- €	- €	100 000 €	- €	0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	259 003 €	41 482 €	50 000 €	43 161 €	86%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	114 165 €	100 000 €	250 000 €	270 771 €	108%
13 - Subventions d'investissement	- €	- €	187 200 €	187 200 €	100%
16 - Emprunts et dettes assimilées	910 €	1 510 €	800 909 €	2 636 €	0%
23 - Immobilisations en cours	- €	- €	130 000 €	- €	
27 - Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	113 €	
TOTAL	374 079 €	142 992 €	3 225 960 €	503 881 €	

Le résultat de l'année du Budget Annexe Immobilier est d'environ 239 184 €.

En ajoutant le montant du résultat de fonctionnement reporté (1 707 851 €), nous arrivons à un résultat de 1 947 035 €.

Analyse rétrospective

Fonctionnement	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes	266 918 €	323 093 €	327 012 €	517 146 €	254 324 €	251 200 €
Dépenses	123 428 €	208 203 €	182 398 €	382 429 €	173 845 €	200 100 €
Résultat de l'année	143 490 €	114 890 €	144 614 €	134 717 €	80 479 €	51 100 €

En 2023, les recettes et les dépenses étaient conséquentes suite aux écritures de cession de la Maison médicale. Depuis 2024, le budget « paie » des charges de personnel au budget principal.

En 2026, il est proposé de facturer une partie de l'emprunt gendarmerie au budget principal.

4. LES ELEMENTS DE PREPARATION DU BP 2026

a. Lettre de cadrage

A l'instar des années passées, le budget 2026 devra tendre au respect des engagements formulés en début de mandat :

- Conserver une capacité de désendettement de 6 années ;
- Bénéficier d'une Capacité d'Auto-Financement nette (CAF nette) équivalente à 15 % des recettes réelles de fonctionnement

Il est préconisé de développer une politique d'achat qui répondent à des critères environnementaux et sociétaux plus responsables.

Plan d'action Finances 2026

Suite au travail des commissions, des économies à hauteur de 19 000€ ont été formulées (sur un total possible à 200 000€). D'autres économies sont envisagées comme la suppression d'évènements ou de services, ainsi que la réduction des dépenses de Personnel.

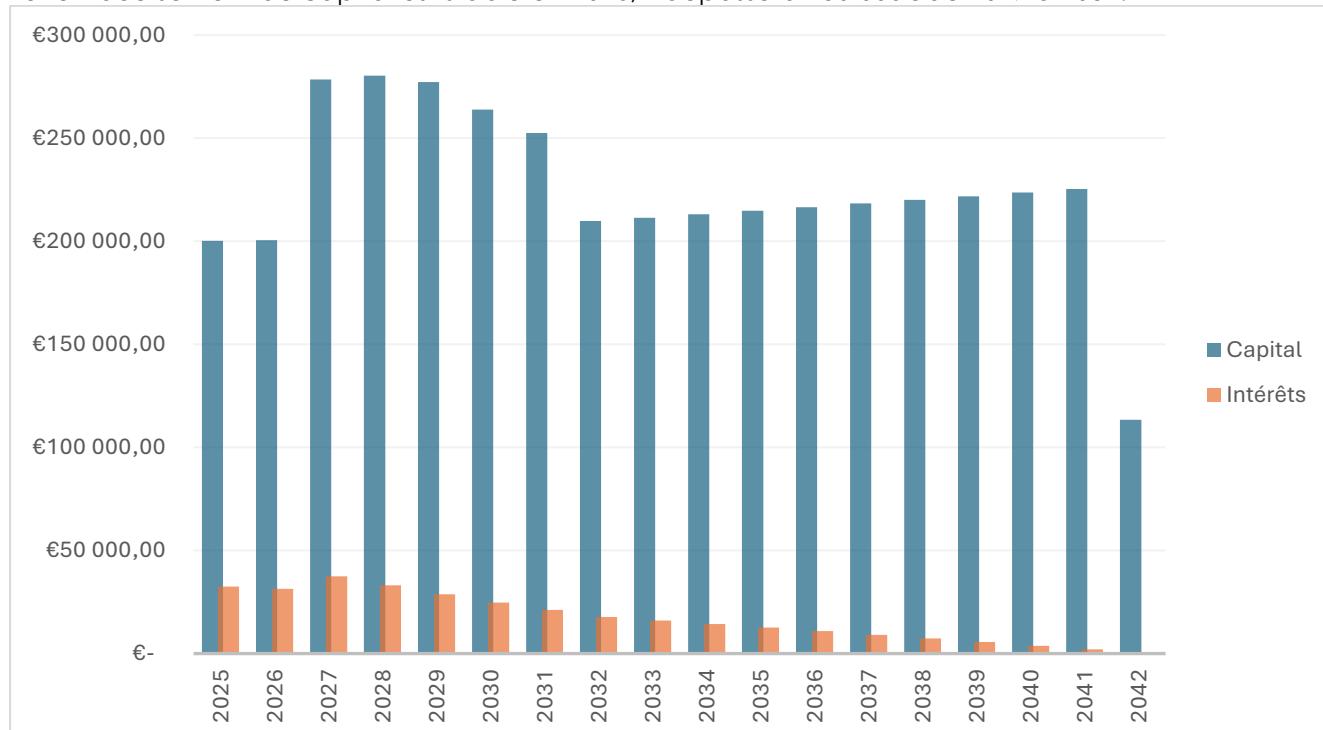
La construction d'un budget 2026 va donc s'écrire en poursuivant la recherche d'économies significatives, disons de plus de 100 000 €.

b. Analyse de la dette

L'endettement en 2026 augmente sur le budget principal du fait du rapatriement d'une partie de l'emprunt « Gendarmerie ». A partir de 2027, la totalité de l'emprunt sera basculée sur le Budget principal afin de financer l'ensemble des investissements planifiés (PPI en point f.).

Dette Budget Principal :

Le remboursement du capital est stable en 2026, il dépassera 250 000€ de 2027 à 2031.



Dette Budget Annexe Immobilier :

A compter de 2027, le remboursement du capital diminue à compter de 2027.

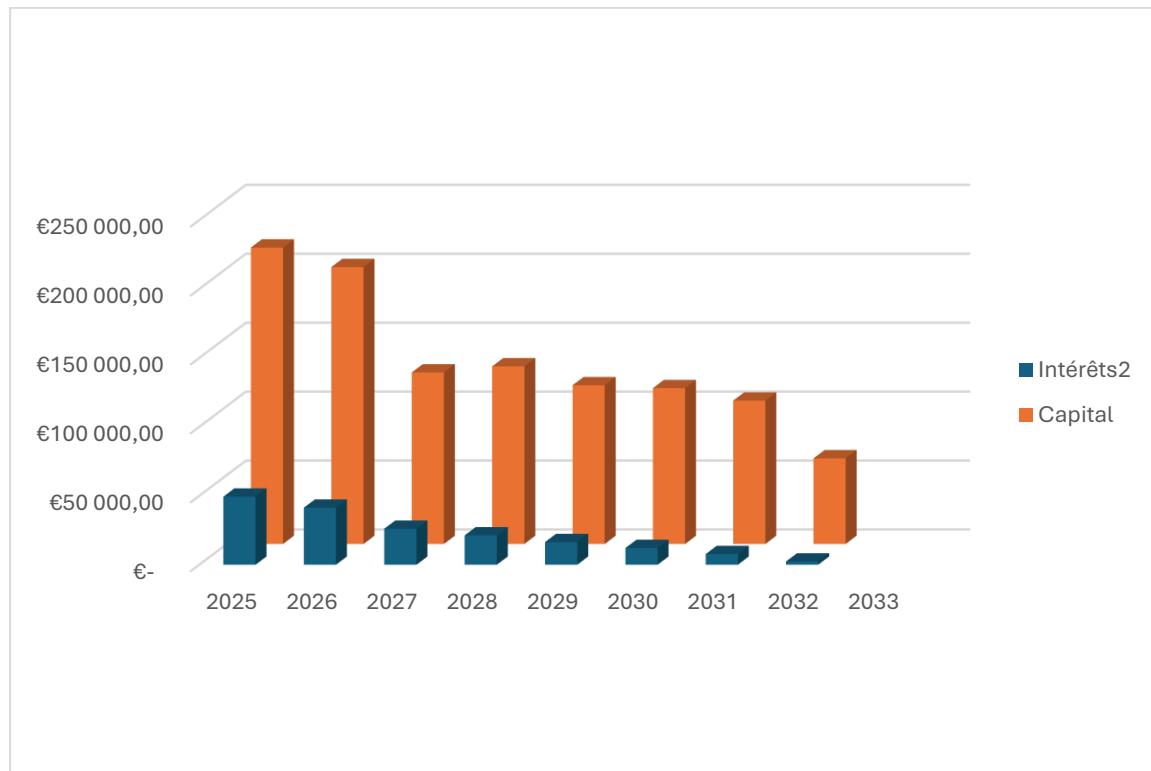


Tableau des annuités (Capital + Intérêts) tous budgets confondus :

	2025	2026	2027	2028	2029
Bâtiments Photovoltaïques	9 759 €	9 570 €	9 381 €	9 191 €	9 002 €
Immobilier - Oudon	263 433 €	241 159 €	149 439 €	149 005 €	130 395 €
Mairie de Oudon	232 667 €	231 940 €	315 916 €	313 466 €	305 916 €
Total général	505 860 €	482 669 €	474 736 €	471 663 €	445 314 €

Nombre d'emprunts / budget :

- Budget principal : 5 emprunts – 1 emprunt à taux variable
- Budget Immobilier : 7 emprunts – 2 emprunts à taux variable
- Budget Photovoltaïque : 1 emprunt

Les élus ne souhaitent pas contracter de nouvel emprunt jusqu'à la fin du mandat.

Le montant du capital restant dû au 31/12/2024 sur le budget principal est de 2,445 Millions €, soit 611 €/ habitant. La moyenne est de 703 € pour les communes de même strate. La Commune est donc peu endettée.

c. Fiscalité – prospective

Il est présenté un tableau de comparaison des taxes directes locales (en €/hab) avec les communes voisines :

	TF Bâtie	TF Non Bâtie	TH*	Total
Ancenis St Géron	1964	16	100	2080
Le Cellier	1091	43	46	1180
Mésanger	958	55	29	1042
Ligné	701	41	25	767
Oudon	654	30	59	743
Pouillé les Coteaux	614	63	19	696

*Taxe d'habitation sur logements vacants et résidences secondaires

Dans ces calculs, une augmentation de 1,7 % des bases est appliquée (lié au taux d'inflation) :

Augmentation des taux	Gain en 2026
0%	31 200 €
+ 3%	85 205 €
+ 5%	121 280 €
+ 8%	175 560 €

La commission finances du 27 novembre s'est prononcée pour une augmentation de 5% de la fiscalité en 2026.

d. Evolution des dépenses et des recettes

Les élus souhaitent limiter l'augmentation les dépenses à caractère général pour le BP 2026 : +1%.

Certaines dépenses vont naturellement augmenter dû à l'inflation et des changements de contrats ou de prestations.

Un virement de crédit sera réalisé si des crédits étaient nécessaire au chapitre 011.

Concernant les Charges de Personnel (chapitre 012), le BP 2026 prévoit une augmentation de 55 000 € par rapport au budget exécuté de 2025. Les élus souhaitent rechercher des baisses de dépenses de Personnel.

Cette augmentation s'explique par les augmentations obligatoires :

- Participation à la mutuelle santé obligatoire au 1er janvier 2026 (il faut que les agents aient une mutuelle en leur nom et qu'elle soit labélisée).
- Augmentation taux patronal CNRACL (+8%)

Au chapitre 065, une augmentation est à prévoir avec le changement de mandat. En effet, la nouvelle équipe devra choisir le nombre d'adjoints et fixer les Taux d'indemnités (actuellement en dessous du taux maximum autorisé).

Le plan d'économie devra être poursuivi.

e. Plan Pluriannuel de fonctionnement (PPF)

	CFU 2025	2026	2027	2028	2029	2030
Recettes réelles Fonctionnement	4 117 473 €	4 133 212 €	4 193 844 €	4 245 457 €	4 298 069 €	4 351 701 €
Dépenses réelles Fonctionnement	3 721 073 €	3 840 890 €	3 896 610 €	3 953 173 €	4 011 010 €	4 070 195 €
CAF BRUTE	396 400 €	292 322 €	297 235 €	292 284 €	287 059 €	281 506 €
CAF BRUTE en % de RRF	10%	7%	7%	7%	7%	6%
Remb capital emprunts	200 217 €	200 600 €	279 000 €	280 500 €	277 500 €	264 000 €
CAF NETTE	196 183 €	91 722 €	18 235 €	11 784 €	9 559 €	17 506 €
Objectif CAF NETTE 15% des recettes	617 621 €	619 982 €	629 077 €	636 819 €	644 710 €	652 755 €
Encours de la dette au 31/12	2 244 832 €	2 063 493 €	3 362 491 €	3 082 121 €	2 804 916 €	2 541 058 €
Durée d'extinction de la dette	5 ans 7 mois	7 ans	11 ans 3 mois	10 ans 6 mois	9 ans 9 mois	9 ans

L'objectif d'une CAF nette à 15% des recettes est loin d'être atteinte dans les années à venir.

Pour obtenir une CAF convenable, il faudrait augmenter les recettes de fonctionnement et diminuer les dépenses de façon significative.

La durée d'extinction de la dette augmente à partir de 2026 compte tenu que la baisse de la CAF et de l'augmentation du remboursement du Capital. La durée d'extinction dépasse l'objectif fixé dans la lettre de cadrage.

f. Plan pluriannuel d'investissement (PPI)

Il est d'abord rappelé qu'une enveloppe de 150 000 € est réservée pour les dépenses récurrentes d'investissement. Elles sont réparties entre les différentes fonctions comme indiqué dans le tableau suivant :

Fonctions	Détails	Montant
0- Services généraux	Mobilier	2 500 €
	Informatique	9 700 €
	Matériel entretien	5 500 €
	Restauration registre	2 800 €
	Matériel ST	5 500 €
	Reprise de concessions	20 000 €
2 - Enseignements	Matériel Ecole	5 000 €
	Bâtiment Ecole	5 000 €
	Matériel restaurant scolaire	2 000 €
3- Culture, sport	Matériel sports	2 000 €
5- Aménagement du territoire	Eclairage public	30 000 €
8- Transports	Réseaux	10 000 €
	Aménagement voirie	40 000 €
	Mobilier urbain	10 000 €

Les grands projets pour l'année 2026 seraient :

	Cout total TTC	Subventions
Nouveau Centre Technique Municipal (CTM)	1 550 000 €	DETR : 100 000€ FDC : 215 000€
Rénovation énergétique de la mairie	242 340€	Fonds Vert : 26 976€ FDC : 42 083€
Aménagement secteur Gare	670 000€	Sans
Passerelle	350 000€	Sans
Rénovation énergétique de l'école	2 500 000€	Fonds Vert : 354 309€ FDC : 187 200€

Une réflexion sera engagée lors de la préparation du budget primitif 2026 pour prioriser tous ces projets, dont certains devront être reportés ou abandonnés.

Il faut noter que l'ensemble des demandes d'investissement des commissions n'est pas inscrit.

PPI 2026 – en cours d'élaboration	2026
ER - Mobilier	2 500 €
ER - Matériel entretien	5 500 €
Nettoyeur vapeur	5 000 €
PIRL escalier sécurisé (pour les agents et locataires)	1 000 €
Logiciels Métiers (récurrent)	10 000 €
Nouveaux Logiciels RH-Fin-Accueil Cimetière RAR 2025	48 200 €
Micro	15 000 €
ER - Informatique	9 700 €
ER - Restauration des registres	2 800 €
Tracteur et chargeur	100 000 €
Matériel sur batterie débroussailleuse, taille haie	4 500 €
ER - Matériel ST	5 500 €
Véhicule de service	8 000 €
Salle des moissons Rénovation de la toiture y compris désamiantage et isolation	120 000 €
Salle des moissons contrôle accès	10 000 €
Vidéo Salle des Moissons	8 600 €
Beffroi	36 000 €
CTM Rue de Bellevue - AP	338 000 €
Travaux Ancien Presbytère (salles annexes)	100 000 €
Poteaux La Poultière	1 000 €
Mur Presbytère	30 000 €
ER - Reprise Concessions	20 000 €
Plot identification	800 €
Total 0-services généraux	882 100 €
Vidéo proj maternelles (3)	6 000 €
ER - Mobilier	5 000 €
3 Ordinateurs	2 000 €
ER - Travaux école	5 000 €

Sanitaire sous préau et sanitaire du bas	10 000 €
Rénov énergétique Ecole - AP	1 225 000 €
ER - Matériel RS	2 000 €
Rest.; Scolaire Remplacement de la PAC (matériel en fin de vie)	40 000 €
Total 2- Enseignement	1 295 000 €
ER - Matériel sports	2 000 €
Remplacement menuiseries salle Omblepied (30 000 €) et Salle du Havre (50 000 €)	80 000 €
2 buts de foot mobiles à 11	8 000 €
Pare ballon stade du Chêne	NC
Pare ballon tennis	NC
Double grillage tennis	NC
CMJ projet de fin de mandat	25 000 €
Total 3- Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	115 000 €
ER - Eclairage public	30 000 €
rue de la lavanderie- rue du Pont Levis- rue Cote St Aubin (le bas) - rue de la Boulavière	50 000 €
Acquisition terrains	60 000 €
Total 5- Aménagement des territoires et habitat	140 000 €
Installation de sculptures x6	9 000 €
Support Vélos Camping	2 000 €
Communication jeux	1 500 €
Sanitaires automatiques	65 000 €
Réaménagement local surveillants (douche et sanitaires)	6 000 €
Casiers pour recharge batteries	3 000 €
Panneaux parcours biodiv environnement	6 000 €
Total 6-Action économique	92 500 €
Habilage bacs Plan d'eau	10 000 €
Poubelles de tri	3 000 €
3 Panneaux natura 2000	2 000 €
Total 7-Environnement	15 000 €
ER - Réseau Eaux pluviales	10 000 €
Aménagement La gare - AP	420 000 €
ER - Aménagement voirie	40 000 €
ER - Mobilier urbain - signalisation	10 000 €
Ralentisseurs à supprimer rue vielle cour, rue d'Anjou, rue cote st Aubin , rue de bellevue , route de ferry	20 000 €
Passerelle suite travaux (MOE et travaux)	150 000 €
Liaison douce Blanche Lande	40 000 €
Total 8-Transports	690 000 €
Total général	3 292 000 €
Dont enveloppe Récurrente (max 150 000€)	150 000 €

Le résultat en investissement au 31/12/2025 :

Résultat antérieur - 2024	A	654 040.94 €
Résultat 2025	B	- 680 750 €
Résultat de clôture Investissement 2025 (A+B)	C	- 26 709 €
Restes à réaliser Recette	D	815 230 €
Restes à réaliser Dépenses ⁽¹⁾	E	758 812 €
Solde des Restes à réaliser (D-E)	F	56 418 €
Résultat cumulé avec les Restes à réaliser(C+F)	G	29 709 €
Capital des emprunts	H	200 600 €
Capacité à investir (G-H)		- 170 891 €

⁽¹⁾Le montant des Restes à réaliser dépenses intègrent dans ce tableau les engagements liés aux autorisations de programme (CTM, Aménagement secteur gare).

g. Autorisation de programme et crédit de paiement (AP/CP)

Les autorisations en cours sont

- Le Centre Technique Municipal montant initial : 1,55 M€
 - o Une augmentation de l'AP/CP du CTM d'environ 300 000 € sera proposée aux élus lors du CM du 16/12/2025 : pour répondre aux obligations d'économie d'énergie (photovoltaïque) + augmentation des matériaux.
- Aménagement de la rue de la Gare : 250 000€
 - o Une augmentation de l'AP/CP sera proposée afin d'intégrer tous les secteurs prévus : 700 000€ au total réparti jusqu'en 2028
- Ecole : rénovation énergétique : 2,5 M€

h. Budget Annexe Immobilier

Le Plan Pluriannuel d'Investissement de ce budget annexe est le suivant :

2025	NOTE	2026	NOTE	2027	NOTE
40 000 €	Pôle santé	742 000 €	Pôle santé		
			Changement chaudière Fouschard / Géothermie		
				124 800 €	Arche Rue Fouschard

Pour le budget immobilier, le projet de rénovation du bâtiment de l'ancienne poste pour le pôle santé sera le grand projet de l'année 2025 et 2026.

Il est prévu un coût opération de 782 000 €.

Une subvention d'un montant de 187 200 € a été octroyée par la COMPA dans le cadre du dispositif des fonds de concours.

Dans le PPI du budget immobilier, il est prévu l'acquisition d'un bien immobilier auprès des services fiscaux (environ 50 000 €). L'estimation du bien pour la revente est en cours.

Dans le PPI, il est prévu également le financement du projet de la cellule commerciale (124 rue Fouschard) en 2027. La création de l'arche pourrait également être transférée sur ce budget.

i. Actions à Engager

Pour la construction du BP 2026 :

Investissement	<ul style="list-style-type: none">→ Arbitrage des investissements 2026 nécessaire→ Aucun nouveau projet→ Finir les engagements de 2025→ Prévoir une enveloppe de 200 000€ pour les urgences→ La vente de biens immobiliers doit également être envisagée à court terme pour financer les projets de 2027<ul style="list-style-type: none">○ Pour cela, il faudrait envisager de commander en 2026 un audit sur la stratégie de gestion de patrimoine immobilier de la Commune. Une inscription budgétaire de 10 k€ au BP26 serait nécessaire→ Mécénat
Fonctionnement	<ul style="list-style-type: none">→ Augmentation du taux de la Taxe Foncière de 5%→ Réduire les dépenses de personnel :<ul style="list-style-type: none">○ Arrêt de certains services non obligatoires○ Suppression de postes○ Mutualisation de personnel avec d'autres collectivités

ANNEXES :

Explication des chapitres :

Dépenses de fonctionnement	
011 - Charges à caractère général	Eau, électricité, communication, alimentation, fourniture d'entretien, voirie, fournitures scolaires, maintenance, assurance, frais de contentieux, redevance déchets, impôts locaux...
012 - Charges de personnel et frais assimilés	Paye, charges, assurance du personnel
014 - Atténuations de produits	Attribution de compensation COMPA, dégrèvement TH ...
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	Dotations aux amortissements, écritures comptables suite aux cessions
65 - Autres charges de gestion courante	Indemnité de fonction, formations des élus, créances, subvention aux associations, droit utilisation logiciel, chantier jeunes
66 - Charges financières	Remboursement des intérêts
67 - Charges spécifiques	Titres annulés sur exercices antérieurs
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	Risques contentieux

Recettes de fonctionnement	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	
013 - Atténuations de charges	Remboursement arrêts maladie, charges de personnel budget immobilier
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	Dotations aux amortissements
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	Occupation du domaine public, camping, sports séniors, restaurant scolaire,
73 - Impôts et taxes	Dotation de solidarité communautaire, droit de mutation, fonds de péréquation
731 - Fiscalité locale	Impôts directs locaux
74 - Dotations et participations	Dotation Global de fonctionnement, Dotation de solidarité rurale, dotation nationale de péréquation FCTVA, attribution de compensation au titre des exonérations de la taxe foncière,
75 - Autres produits de gestion courante	Location des salles, remboursement O'cap,
76 - Produits financiers	Parts sociales Crédit agricole
77 - Produits spécifiques	Produits des cessions

Dépenses d'investissement	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	Dotations aux amortissements
16 - Emprunts et dettes assimilées	Remboursement du capital
20 - Immobilisations incorporelles	PLU, logiciel
204 - Subventions d'équipement versées	Frais liés aux travaux de Territoire d'énergie 44
21 - Immobilisations corporelles	Terrains, construction, voirie, matériel informatique, matériels,
23 - Immobilisations en cours	Construction en cours
26 - Participations et créances rattachées à des participations	Acquisition d'action (Loire Atlantique Développement)
27 - Autres immobilisations financières	

Recettes d'Investissement	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
024 - Produits des cessions d'immobilisations	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	Dotations aux amortissements
10 - Dotations, fonds divers et réserves	FCTVA, taxe d'aménagement
13 - Subventions d'investissement	
16 - Emprunts et dettes assimilées	